

LICENCIEMENT D'UN FONCTIONNAIRE AYANT REFUSE 3 PROPOSITIONS D'AFFECTATION EN VUE DE SA REINTEGRATION (après une disponibilité)

Code général de la fonction publique Article L514-8		fuse successivement trois postes qui lui sont proposés, situés de territorial, en vue de sa réintégration, peut être licencié apr	
COLLECTIVITE:		Catégorie de l'a	agent :
	AGENT	SITUATION ADMINISTRATIVE	DATE DE FIN DE
NOM	PRENOM	GRADE	LA DISPONBILITE
1 ^{er} poste proposé :	'		
2 ^{ème} poste proposé :			
3 ^{ème} poste proposé :			
Documents à joindre à la sais ☐ Copie du courrier de l'aut	orité territoriale accompagnée des propositi	ions d'emplois et des réponses de l'agent * sont essentielles à l'instruction du dossier	

Cadre réservé au Centre de Gestion

Fait à , le	/ .	. / 20
Le Maire ou Le Président, (Cachet et Signature)		